

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

RÉCEPTION D'UN CHEVALIER DU SAINT-SÉPULCRE.

Le 18 juillet 1842, la cérémonie de réception d'un chevalier du Saint-Sépulcre de Jérusalem nous faisait assister à une commémoration de ce qui se passait au siècle de Saint-Bernard et de Pierre l'ermite; Ce jour-là, les Pères de la Terre-Sainte avaient quitté le monastère de Saint-Sauveur vers les deux heures de l'après-midi, et, descendant du côté de la voie douloureuse, allaient se réunir, dans le Saint-Sépulcre, à ceux de leurs frères qui y demeurent en permanence. A leur tête, on voyait le custode des saints lieux, reconnaissable à sa canne au pommeau d'argent, aux glands violets de son chapeau et surtout à la croix pectorale qui brillait sur le modeste habit de Saint-François. Le futur chevalier marchait à ses côtés; suivaient le P. Vicaire (dignité toujours dévolue à un Français avant l'extinction des corps religieux dans ce royaume); le procureur de la noble nation espagnole, et son secrétaire choisi dans les provinces d'Italie. Les Turcs dépositaires de la clé du Saint-Sépulcre venaient d'en ouvrir les portes. La basilique était déserte; on entendait seulement la voix aigre des grecs schismatiques, le chant élevé et criard des hérétiques arméniens, qui, à la honte des royaumes catholiques, et peu délicats sur l'emploi des moyens, grâce surtout à l'or et à l'influence de la Russie, se sont enparés des principaux sanctuaires de la Terre-Sainte. Les Pères prirent place dans les stalles de la modeste église qui appartient aux Latins, et les complies de l'office divin furent chantées sur le ton gravement pieux dont le chant grégorien possède seul le secret.

Le chœur avait achevé le chant, l'orgue cessait de faire entendre ses accords; le révérendissime custode revêt, au pied de l'autel, les ornemens qui appartiennent à sa dignité: les armes d'Espagne et de Portugal sont richement brodées sur la plupart. Sur un autel latéral, on voit une large et longue épée, dont l'acier ne brille plus: c'est celle que l'invincible Godefroy de Bouillon tenait au poing, lorsqu'il pourfendait les infidèles. Dans un bassin d'argent se trouvent les forts éperons de fer du héros français, et la croix de l'ordre émaillée en rouge aux angles de laquelle sont adaptées quatre autres petites croix. Le nouveau chevalier est agenouillé devant le révérendissime assis sur un riche fauteuil. A sa croix pectorale on reconnaît un évêque (1), et le ruban rouge attaché à sa boutonnière violette indique les services qu'il a rendus à la France dans les sauvages contrées de la Babylonie.

Ici commence un dialogue que les siècles de foi et de chevalerie nous ont légué, et qui atteste ce que furent autrefois les chevaliers du Saint-Sépulcre. Le révérendissime custode interroge le récipiendaire:

—Que demandez-vous?—Je demande à être fait chevalier du Saint-Sépulcre.—Savez-vous ce que c'est qu'un chevalier du Saint-Sépulcre?—Apprenez-le moi.

—Un chevalier du Saint-Sépulcre doit être distingué, entre tous les enfans de l'Eglise, par la vivacité de sa foi, la noblesse de ses sentimens, la pureté des mœurs, et par un dévouement à toute épreuve. Son zèle pour les combats du Seigneur lui fera abandonner sans regret les douceurs du foyer domestique; ses biens, sa personne et sa vie seront tous les jours au service de la religion de J.-C.; sous peine d'une humiliante dégradation et des anathèmes de l'Eglise, il n'entretiendra aucune intelligence avec les infidèles; sous aucun prétexte, il ne leur procurera ni armes, ni munitions de guerre. Le vœu le plus cher de son cœur sera de mourir pour la défense du tombeau du Sauveur et des lieux sacrés où se sont opérés les étonnans mystères de sa vie et de sa mort. En sera-t-il ainsi de vous?—Je l'espère, avec la grâce de Dieu.

—Mes frères, prions sur l'élu, afin que ses engagemens ne soient pas téméraires, et qu'il soit revêtu de la force d'en haut. "Venez, esprit créateur venez et remplissez de votre grâce ce cœur que vous avez formé. Charité, feu céleste, allumez en lui l'incendie du divin amour, et que votre force puissante vienne en aide à sa faiblesse. O vous qui, étant Dieu, vivez dans tous les siècles des siècles! Amen."

Puis, s'adressant de nouveau au récipiendaire: "Croyez-vous tout ce que l'Eglise croit? anathématisiez-vous tout ce qu'elle anathématise?—Oui, de tout mon cœur, par la grâce de Dieu.—Faites votre profession de foi.—"Je crois en Dieu le père tout-puissant; je crois à son fils unique, *ici* crucifié, *ici* enseveli; je crois au Saint-Esprit vivificateur; je crois à l'Eglise catholique et romaine et à tout ce qu'elle enseigne; j'attends la vie éternelle; plaise à Dieu de me la donner un jour! Amen."

(1) Mgr de Trioche, évêque de Babylonie.

Alors, prenant sur l'autel l'épée de Godefroy, le révérendissime dit: Vous êtes digne de porter cette épée." Et après avoir formé la croix en frappant du plat sur l'épaule du récipiendaire, il la lui ceint en prononçant la formule de la chevalerie:

"Je vous arme chevalier; honorez votre profession par vos vertus et votre courage.

Ansistôt le nouveau chevalier dégaina l'épée, et la brandissant en l'air: "Je jure, dit-il, de défendre jusqu'à la mort le tombeau de mon Sauveur!"

Celui qui fait les fonctions d'écuier lui chausse l'éperon pendant que le révérendissime lui dit:

"Recevez ces éperons; ils vous viendront en aide pour accélérer la vitesse de votre coursier, lorsque vous irez combattre les combats du Seigneur."

Enfin il passa au cou du chevalier la croix suspendue à une chaîne à gros anneaux, en disant: Ceci est la croix de l'ordre auquel vous appartenez; elle sera votre force dans le danger, votre espérance et votre refuge au milieu des périls et des ennemis de notre religion. Allez en paix, et que le Seigneur soit avec vous!

Et il donne l'accolade fraternelle.

A ce moment commença une touchante cérémonie qui devait être comme l'admirable conclusion de la première. Un flambeau à la main, rangés sur deux lignes, les RR. PP. se mirent en marche en ordre de procession; ils allaient chantant des hymnes, psalmodiant des prières avec gravité et parcourant successivement les divers sanctuaires ou lieux de stations renfermés dans l'enceinte de la basilique du Saint-Sépulcre. Touchant à-propos! c'était comme une prise de possession des lieux que le nouveau chevalier venait de faire le vœu de protéger et de défendre. Or, quelle émotion de foi ne se trouvait pas en lui en foulant les marbres qui recouvrent les empreintes sacrées de son Dieu! Se pouvait-il qu'il ne sentit naître en son cœur le dessein généreux d'arracher à l'usurpation des hérétiques ce sanctuaire où mourut, il y a 18 siècles, l'auteur et le consommateur de l'unité?

Pour nous, pèlerin obscur, qui méditions toutes ces choses en silence, nous nous disions à nous même, et nous le redisons; au sortir de cette cérémonie, à des âmes qui savaient nous comprendre, que c'était, de nos jours encore, une institution admirable que l'ordre de chevalerie du Saint-Sépulcre. R.

—L'étude du droit canonique par suite des terribles luttes que l'Eglise gallicane eut à soutenir sur la fin du dix-huitième siècle, a été fort négligée dans les maisons d'éducation ecclésiastique. Beaucoup de prêtres en sont sortis sans avoir la moindre connaissance de cette science, bien que plusieurs conciles aient défendu d'admettre aux ordres sacrés les clercs qui ignoraient les canons. *Nulli sacerdotum liceat canones ignorare*, dit l'un d'eux, *nequidquam facere quod Patrum possit regulis obviare*. Devons-nous en blâmer les prélats qui gouvernaient l'Eglise de France au commencement de ce siècle? A Dieu ne plaise. La persécution de 93 avait moissonné largement dans les rangs du clergé, et, quand la paix fut rendue à l'Eglise, après dix ans de luttes et de combats, bien des paroisses se trouvèrent veuves de leurs pasteurs qui avaient versé leur sang pour la foi, ou péri dans l'exil et dans les travaux d'un rude et périlleux ministère. La sollicitude des évêques dut s'empresse d'abord de remplir ces vides laissés par le malheur des temps: de là, la triste nécessité de ne donner à ceux qu'ils revêtaient de la dignité sacerdotale, que la science théologique strictement nécessaire pour administrer les sacrements et annoncer la parole sainte. Mais depuis quelque temps, le clergé étant devenu plus nombreux, plusieurs de ses membres, suivant leur attrait pour les études fortes, ont approfondi les diverses branches de la science ecclésiastique; de généreux efforts ont été faits pour donner à celle du droit canonique en particulier son ancienne splendeur et toute son importance. Peut-être la nécessité de se livrer à l'étude des lois ecclésiastiques n'est-elle, pas encore bien comprise. Cependant les ouvrages récemment publiés sur cette matière et l'accueil qu'en a fait le clergé, montrent que généralement il sent le besoin de se livrer à l'étude d'une science dont l'ignorance, dit M. Roquemont, a été la cause que la papauté a été jusqu'ici presque toujours calomniée, le moyen-âge mal compris, les bienfaits de l'Eglise méconnus." Le clergé français compte donc maintenant, surtout parmi les membres les plus distingués de l'épiscopat, bon nombre d'habiles économistes que les Universités étrangères les plus célèbres et les plus savantes pourraient nous envier. Nous ne citerons que Mgr l'archevêque de Paris qui s'occupe dans ce moment de plusieurs ouvra-

ges de droit canon dans ses rapports avec le droit civil. Bientôt, nous espérons, nous verrons le droit canonique enseigné dans tous nos séminaires à l'égal de la théologie dogmatique et morale dont il est une partie intégrante. Déjà M. l'abbé Lequeux, vicaire-général de Soissons, a publié, dans cette vue, un ouvrage purement classique que nous ne saurions trop recommander à ceux qui voudraient étudier cette science. Messieurs les éditeurs des *Cours complets d'Écriture Sainte et de Théologie*, travaillent en ce moment à un cours de droit canon, mais qui sera plus étendu, sans l'être cependant beaucoup. Dans plusieurs séminaires, des cours spéciaux de droit canon sont établis et professés régulièrement : dans celui d'Evreux, c'est Mgr l'évêque lui-même qui, malgré ses courses apostoliques, ses prédications continuelles, l'administration de son vaste diocèse, trouve encore le temps d'enseigner cette science non seulement aux jeunes lévites dont il surveille et encourage les études, mais encore à beaucoup de curés des paroisses voisines qui s'empressent d'accourir aux savantes et bien intéressantes leçons de leur évêque devenu professeur de droit canon. Tout cela est d'un bon augure pour l'avenir de l'Église : car, aujourd'hui, qu'on se fait de si fausses idées en matière de culte et de religion, qu'on dénature l'histoire faite de bien connaître les lois qui régissaient l'Église, que divers gouvernements font si bon marché des lois ecclésiastiques, il faut que le prêtre, dont il est écrit que les *livres garderont la science*, s'applique plus que jamais à bien connaître toute la législation de l'Église dont il est le ministre. Peut-être reviendrons-nous sur cette matière qui nous paraît de la plus haute importance, et publierons-nous quelques articles pour réveiller toute l'attention de nos frères dans le sacerdoce, qui jusqu'ici n'auraient pas suffisamment compris la nécessité de bien connaître le droit canonique, qui a eu tant d'influence sur la société civile en Europe, et surtout en France où les canons des conciles ont été regardés longtemps comme lois de l'État, et où les capitulaires de plusieurs souverains faisaient partie des lois de l'Église. L'ABBÉ ...

PENSIONNAT DES

DAMES DU SACRÉ-CŒUR.

Cet établissement renferme dans son plan d'éducation tout ce qui peut former les jeunes personnes aux vertus et aux connaissances convenables à leur sexe. La nourriture est saine et abondante. Le vaste terrain dépendant du couvent offre aux élèves des promenades agréables et un exercice nécessaire à la santé. Rien n'est négligé de ce qui peut contribuer à entretenir ou à améliorer la santé, et à donner l'habitude de l'ordre, de la propreté et de la bonne tenue. En maladie, on leur prodigue des soins assidus, et la vigilance est continuelle en tous tems et en tous lieux.

ENSEIGNEMENT.

Le cours d'Instruction renferme : la lecture, l'écriture, la grammaire anglaise et la grammaire française, l'arithmétique, l'histoire ancienne et l'histoire moderne, la chronologie, la mythologie, la littérature, un petit cours de logique et de rhétorique, la géographie, la sphère, les éléments d'astronomie, de physique, de chimie et de botanique, l'économie domestique, la couture et la broderie en tous genres. L'allemand, l'italien, l'espagnol, ainsi que la musique, le dessin, la peinture &c. sont payés à part.

CONDITION.

Pension entière \$50 par an payable par quartier et toujours en avance.

Les ports de lettres, les livres classiques, le papier, les plumes, les frais de maladie, le blanchissage, sont à la charge des parens.

On ne fait aucune remise aux parens quand ils retirent leurs enfans avant la fin du trimestre, à moins que ce ne soit pour des raisons majeures.

TROUSSEAU.

Les jours ordinaires les élèves peuvent porter tel habillement décent qu'elles veulent ; mais les dimanches et les jeudis, elles ont, en hiver une robe de merinos vert foncé, l'été elles ont une robe rose en mousseline peinte. Chacune doit avoir, outre les 4 robes d'uniforme, une robe blanche, 8 chemises, 8 paires de bas, 12 mouchoirs de poche, 8 pélerines blanches, 8 serviettes, 8 essuie-mains, 3 paires de draps, 4 couvertures de laine, un manteau en merinos vert, 6 jupons, un voile blanc et un voile noir en bobin, une ombrelle, une cuiller, une fourchette et un gobelet d'argent, un couteau, une boîte à ouvrage, une boîte à peignes, brosses, peignes, etc.

OBSERVATIONS.

Les jeunes personnes non catholiques, seront tenues de se conformer aux exercices publics de la maison. Toutefois on évite d'exercer aucune influence sur leurs croyances religieuses.

Les parens recevront tous les 6 mois le bulletin de la santé, de la conduite et des progrès de leurs enfans.

Les élèves ne peuvent recevoir de visites que le jeudi. Ces visites sont restreintes à celles des pères et des mères, des frères et des sœurs, des oncles et des tantes. On n'admettra les autres personnes qu'avec l'autorisation expresse des parens.

Chaque année les élèves auront un mois de vacances, qu'elles pourront passer dans leurs familles, ou dans l'établissement.

Aucune élève ne pourra être admise dans le pensionnat pour moins de 3 mois.

Les parens ou gardiens ne résidant pas dans les environs, sont priés de désigner une personne dans le village, chargé de liquider les comptes, quand ils seront échus, et de recevoir les jeunes personnes, si quelques circonstances rendaient leur départ nécessaire.

Extrait d'une lettre datée de Vancouver, le 17 novembre 1842.

Le Rév. M. N. Blanchet réside sur la rivière Willamette, où il a une ferme très étendue ; et le Rév. M. Demers réside sur la rivière Coulatz, où il a aussi une ferme, et je suis heureux de dire qu'ils ont fait beaucoup de bien tant aux Canadiens qu'aux Indiens. Ceux-ci viennent de tous côtés pour les voir et les entendre, et partout où ils vont, ils sont reçus à bras ouverts. L'été dernier le Rév. M. Demers alla de tribu en tribu le long de l'océan jusqu'à la Rivière Fraser, et durant ce tems il a pu voir trois mille Indiens, et a toujours été très-bien traité. Plusieurs Indiens viennent de l'intérieur des terres à la Rivière Willamette afin de voir le Rév. M. Blanchet, et aujourd'hui, je crois qu'il en a entendu une quarantaine dans l'église réciter *Notre-Père*, je vous salue *Maria*, le symbole des Apôtres, les commandemens de Dieu et de l'Église, et chanter plusieurs hymnes, dans leur langue ; et ceux-ci étaient des Indiens à l'instruction desquels le Rév. M. Blanchet n'a pu consacrer que deux semaines, le printemps dernier ; ceux qui ont pu apprendre les prières les ont montrées aux autres. Enfin il est surprenant et presque incroyable quel bien MM. Blanchet et Demers ont fait, et ils ne sont que deux ; tandis qu'il y a un champ pour je ne sais combien d'ouvriers, que des maîtres d'école, des fermiers, des personnes du sexe pour enseigner aux femmes à filer &c, et même des religieuses seraient aussi nécessaires pour instruire les jeunes filles métises. Quant aux moyens de vivre, les Trappistes qui ont commencé à cultiver des terres sur la Rivière Willamette, réussissent très bien. Ils ont commencé ces fermes il n'y a que six ans, et l'un d'eux a quinze cents minots de blé à vendre cette année, un autre onze cents, et tous les autres sont dans la même proportion, selon le tems qu'ils ont passé sur leurs terres. Les Indiens qui vivent dans le voisinage des blancs les assistent volontiers dans leurs travaux agricoles, les neuf dixièmes du labour au moins sont faits par les Indiens. Ils vivent dans les villages, et on ne leur donne aucune liqueur enivrante, ni même aux blancs qui viennent s'établir, seulement un petit coup de tems en tems ; et, au voyageur son besoin.

Prenant tout ceci en considération, je dis qu'il est évident que ce pays possède des avantages pour former une colonie et pour donner une éducation religieuse aux naturels, mille fois plus grands que dans aucun endroit du territoire Indien.

La lettre suivante d'un jeune homme bien connu dans nos environs vient d'être adressée à un prêtre de cette ville :

« MONSIEUR,

« Tout ce que je connais en vous m'engage à vous ouvrir mon cœur, espérant que vous voudrez bien vous rendre à ma demande. Cher monsieur, je suis sur le point de faire rétractation des faux principes qui ont porté dans mon âme jadis paisible la désolation la plus amère que peut sentir un mortel, mais ces cuisans remords seront bientôt adoucis par la voix de celui qui a reçu de Jésus-Christ le pouvoir de remettre les péchés, car il est dit : « *Tout ce que vous lierez sur la terre, etc.* » en vertu de ce pouvoir joint à mon repentir, celui qui a versé son sang pour les pécheurs, me pardonnera bien aussi, quoique j'aie été rebelle à l'Église qui me donna la *vie spirituelle* au baptême. Oui, j'ai rompu pour toujours mes liaisons avec l'Église d'Angleterre et plus récemment avec l'Église épiscopale de Boston ; en ceci je me suis attiré une multitude d'ennemis, dans le sein même de ma nouvelle famille. On me regarde avec mépris, et tous sont fort animés contre moi ; mais celui qui sonde les cœurs est ma forteresse, à l'abri de ses ailes qu'ai-je à craindre ? Si Dieu est pour moi, qui sera contre moi ? O hommes pervers, laissez-moi marcher dans le sentier de mes pères, laissez-moi mourir dans les bras de l'Église ma mère. Que voulez-vous ? Voulez-vous que je vous suive dans vos voies pernicieuses, et pour jamais perdre mon âme pour satisfaire l'envie que vous portez à l'Église de Dieu ! Retirez-vous de moi, laissez-moi en paix jouir des pures délices dont mon âme était autrefois enivrée, délices qui vous sont inconnues et qu'en vain on chercherait avec vous. O vous, âmes ingrates, qui vous êtes détournées de la source sainte où vous fûtes abreuvées dans votre jeune âge pour chercher dans ces citernes trompeuses de quoi vous désaltérer, revenez sur vos pas, que tardez-vous ! Vous vous tenez sur le bord d'un précipice qui vous sera fatal si vous ne vous empressez de le fuir. O vous, mes frères de St. Pie, vous qui m'avez entendu prêcher la doctrine protestante dans votre village, sachez, que je vous ai prêché ce que je n'ai jamais cru, et comment croire ce que la Bible (que les protestans interprètent à leur

façon ne s'accordant jamais ensemble) condamne dans les *termes les plus forts*? Ma vie n'est pas assez longue pour faire pénitence pour une faute aussi grave; écoutez moi, mes amis, revenez à votre église, et vous serez heureux en cette vie et en l'autre.

Ma demande, cher Monsieur, est simplement que je désire faire connaître par la voix des journaux mon retour à ma religion.

G. GERARD.

Nous avons dit à la *Minerve*, et nous lui répétons, puisqu'elle y tient, que nous n'avons pas l'habitude, et encore moins le goût de répondre aux injures. Nous ajouterons seulement, pour répondre à toute provocation, qu'il nous répugne plus encore à en dire qu'à en entendre. Ainsi, nous nous avouons aisément vaincus sur ce point: assez d'autres intérêts nous dédommagent de céder ici tout d'abord et sans conteste. Nous devons pourtant remercier la *Minerve* du service important qu'elle nous a rendu en reproduisant notre article dans ses colonnes: nos meilleurs amis n'auraient pas mieux fait. Nous lui serions bien obligés si elle voulait en agir toujours ainsi: nous y gagnerions assurément, car elle est si prodigieusement répandue, à ce qu'elle dit!

Le *Journal de Québec* s'afflige de ce que, suivant lui, nous abandonnons la tâche ardue de penser par nous mêmes. Merci pour la sollicitude grande! Il nous semblait cependant que si nous méritions ce genre de reproche, le *Journal de Québec* devait être le dernier à nous l'adresser. Et en ce point nous pensions par les autres autant que par nous mêmes. Il demeure établi toutefois, que le *Journal de Québec* regarde comme une tâche ardue de pouvoir penser. Nous n'osions le penser par nous-mêmes; maintenant qu'il l'a dit et pensé tout seul, nous pouvons le penser et le dire, c'est évident.

Mais, si le *Journal de Québec* trouve ardue la tâche de penser, peut-être lui sera-t-il plus facile de comprendre que si nous avons signalé plusieurs articles de l'*Aurore*, c'est que ces articles étaient éminemment religieux et catholiques, et rentraient par leur but particulier dans la ligne des *Mélanges*. Que tous les journaux fussent souvent des articles qui aient cette tendance et ce mérite, et nous serons heureux de penser par eux, en les signalant et en les reproduisant.

CORRESPONDANCE.

SYMPATHIE RELIGIEUSE.

M. L'ÉDITEUR,

On sait que depuis le territoire de la paroisse de St. André d'Argenteuil, jusqu'à l'extrémité orientale de ce diocèse, notre sainte religion se trouve, à raison de la pauvreté des lieux, privée de la consolation de faire jouir ses enfans de tout ce qu'il y a de beau, d'imposant et de solennel dans le culte catholique. Eh bien, malgré cette pénurie, la grande fête de Noël approchant, on n'entendait parler à St. André que de la *Messe de minuit*, mais que faire? Point de chœurs, point de chœur, et pire que tout cela pas même de messe peut-être; car il est à remarquer que le missionnaire qui demeure parmi nous dans le moment doit la moitié de son temps à la desserte de Greenville. On se met donc à compter, et on trouve qu'en effet ce n'est pas notre tour à avoir la messe; nouvel embarras: faut-il renoncer à tout? C'était bien le parti qu'allait dicter une dure nécessité, lorsque M. Colgan, prêtre qui nous dessert, voulut bien nous promettre de revenir de Greenville nous donner la messe vers les trois heures après minuit, si la chose était possible. On se ranima donc et la famille Montmarquette, famille chérie du clergé et amie de la religion, comme tout le monde le sait, se mit à la besogne à son ordinaire pour faire les frais des décorations; et grâce à ses efforts ainsi qu'à ceux de quelques autres personnes bienveillantes, on réussit certainement au-delà de toute attente. Enfin l'heure arrivait, notre petite église paraissait toute en feu, et on y voyait avec surprise une foule des plus respectables citoyens d'entre nos frères séparés, qui semblaient par leur présence reconnaître l'impuissance où ils étaient de trouver dans leur faculté négatif et monotone de quoi subvenir aux besoins du cœur. Nous en étions là lorsqu'on s'aperçut qu'il était déjà trois heures passées et que le célébrant ne paraissait pas encore!! Accoutumés depuis quelque temps à des contretemps de ce genre, on ne mit pas grand temps à décider qu'il n'y avait plus rien à espérer. Allons-nous en, se disait-on l'un à l'autre à la porte de l'église, M. Colgan arrivera trop fatigué pour qu'on puisse espérer quelque office cette nuit. D'autres étaient d'avis d'attendre jusqu'au bout. Tel était notre embarras, lorsque tout-à-coup on vit approcher trois voitures lancées à la course. Dans la première était notre ancien et bien-aimé curé, messire Charland, qui, prévoyant quelle serait probablement notre position, était venu à notre secours. Dans la seconde se faisaient remarquer un certain nombre de personnages notables de la paroisse de Rigaud. Ces messieurs après avoir exécuté plusieurs belles pièces de musique tant vocale qu'instrumentale dans leur propre église, venaient les répéter en notre faveur. Enfin la troisième voiture était ornée de six char-

mans petits enfans habillés en anges, et qu'on aurait dit réellement des anges descendus du ciel, tant ils étaient beaux et inattendus. Ces petits amis de l'Enfant Jésus, après avoir célébré sa naissance sous les yeux de leurs parens et voisins, oubliant leur extrême jeunesse (le plus âgé n'a que 8 ans), brayant le froid et le sommeil, ont quitté pour la première fois leur paroisse natale pour venir nous annoncer à nous aussi la nouvelle agréable et se ranger encore une fois autour de l'autel de celui qui a dit: *Laissez les petits enfans venir à moi*. A ce spectacle tout change de face: la joie se répand sur tous les visages. On rentre dans l'église au son de la cloche et dans quelques minutes la messe solennelle commence.

Voilà, M. l'Éditeur, ce que nous a valu la sympathie religieuse d'un certain nombre de nos bons voisins avec leur digne curé à leur tête. Quant à ce dernier monsieur, nous aimons à rendre ce témoignage public, qu'il n'a jamais su se ménager lorsqu'il s'agissait de promouvoir les intérêts de la religion; aussi l'idée de chanter trois grand'messes de suite, de passer la nuit sans sommeil, de faire cinq lieues et de ne rompre son jeûne qu'après-midi, est-elle une preuve, entre bien d'autres, de ce que j'avance. Puisse le ciel lui conserver longtems une santé dont la religion tire tant de profit! Je termine en vous priant de vouloir bien apprendre à vos lecteurs amis de la religion combien nous nous remercions redevables à ces messieurs.

St. André, 25 décembre 1842.

UN PAROISSIEN.

BULLETIN.

Les nouvelles favorables à la santé du gouverneur continuent de nous arriver; et sans être tout à fait rassurantes, elles laissent place aux plus heureuses espérances.

Les témoignages de sympathie en faveur de Sir C. Bagot deviennent chaque jour parmi nous plus nombreux et plus universels. Une année qui s'ouvre dans une union si longtems désirée, nous paraît devoir être heureuse. Nous n'avons à former qu'un vœu, c'est que rien ne vienne troubler cette union. La presse nous paraît toute puissante pour la conserver; et ce sera d'abord à cette puissance que nous nous adresserons pour demander que le bien de la paix ne nous soit pas ravi.

Plusieurs journaux assurent que le gouvernement provincial a décidé, en son conseil, par voie de majorité, que le siège du gouvernement serait fixé à Montréal. Aussitôt que cette question importante sera officiellement résolue, nous la ferons connaître à nos lecteurs.

L'église de St. Philippe vient d'être entièrement détruite par un épouvantable incendie. Le feu se communiqua, dans la nuit de vendredi à samedi, par la lampe, en bois, dans laquelle on avait imprudemment allumé une chandelle. Quand on s'aperçut du désastre, l'église était toute en feu, et l'on ne pouvait plus y pénétrer que par la sacristie. On eut le pourtant temps de sauver le St. Sacrement, les vases sacrés, et tous les ornemens que renfermait la sacristie. Une mission était ouverte dans la paroisse de St. Philippe depuis le jour de l'an; ce désastre, loin d'en arrêter le cours, n'a fait, dit-on, que ranimer le zèle des fidèles qui, adorant la main de Dieu dans la calamité présente, se sont jetés avec un empressement plus universel entre les bras de sa miséricorde. Les exercices de la mission se continuent dans des maisons particulières, où les différens sexes sont réunis successivement.

On s'occupe toujours activement à Québec du soulagement des pauvres. Une assemblée de paroisse fut convoquée le 1er janvier, par M. le curé de Québec, dans laquelle a été formé un comité de directeurs qui doivent correspondre avec un semblable comité de la paroisse de St. Roch. Dans les deux assemblées des deux paroisses, des collectes ont en outre été faites, sans désespérer, et les membres présens ont souscrit à St. Roch £70, à la chapelle St. Louis £200.

Comme nous le disions, il n'y a pas longtems, la question des frontières de l'Oregon est des plus importantes. Elle préoccupe vivement l'esprit public aux Etats-Unis. Et si les paroles du président de l'Union ne sont pas de vaines paroles accordées à l'exigence des partis et de l'opinion, la paix entre cette puissance et l'Angleterre ne sera pas de longue durée. Un message du président annonce qu'il sera présenté sans délai, à son allié l'Angleterre, une note concernant cette question, et que des mesures ont déjà été prises en conséquence. Or, pour qui connaît les prétentions et le caractère des deux puissances, les résultats ne sauraient être pacifiques.

Nous donnons dans ce numéro le prospectus du pensionnat des Dames du Sacré-Cœur. Nous espérons que les conditions avantageuses qui sont offertes aux parens, sous le rapport du prix et de la perfection de l'éducation, mériteront à ce nouvel établissement, l'encouragement qui fait l'honneur des autres pensionnats et du pays en général.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

CANADA.

—Le produit des collectes pour les pauvres qui ont été faites dimanche 1er janvier, dans les diverses églises de Québec, est un nouveau témoignage de la charité qui distingue les citoyens de cette ville. La collecte faite à la chapelle Saint-Louis après vêpres s'est élevée à £200, et il avait déjà été souscrit £60 avant l'assemblée; celle faite à l'assemblée des paroissiens de Saint-Roch a produit £70; et celle faite à l'église de Saint-Patrice £66. Il a été aussi fait des collectes dans les diverses églises protestantes.

Canadien.

ROME.

—Dans la dernière visite que Mgr. Polding, archevêque de Sidney, fit au Saint-Père avant de quitter Rome, Sa Sainteté lui fit présent de trois exemplaires de sa dernière allocution sur l'état des affaires de la religion catholique en Russie ainsi que des documents qui y avaient rapport, assurant le prélat, de la manière la plus décidée, que ses désirs étaient que le contenu de cette pièce fût publié dans toutes les parties du globe, comme une protestation publique et solennelle du chef de l'Église contre les procédés de la Russie.

Parmi les compagnons de voyage de l'archevêque dans son retour à Sidney se trouvaient quatre missionnaires passionnés italiens, destinés à ouvrir une mission parmi les aborigènes de l'Australie, qui, faute d'ouvriers, n'avaient pu jusqu'ici être évangélisés. L'année prochaine ces missionnaires doivent être suivis d'un certain nombre d'autres du même ordre et du même pays.

ANGLETERRE.

—Les communions dissidentes et puritaines de toutes les nuances redoublent d'activité et de fureur contre les catholiques. Elles voient avec jalousie l'Église anglicane défendre les mêmes doctrines qu'elles, et combattre les derniers débris de la réforme. Aussi enveloppent-elles dans une haine commune ceux qu'elles appellent les papistes et les anglicans, et s'efforcent-elles d'organiser une ligue pour résister à l'action puissante qu'exerce sur le protestantisme proprement dit, l'admirable unité des premiers et la merveilleuse renaissance des seconds.

Un exemple de l'esprit haineux, superstitieux, ignoré, qui anime les protestants dissidents, a été donné dans un meeting convoqué à grands frais d'annonces, de placards, d'affiches ambulantes parcourant les rues à dos d'hommes, ainsi qu'on le pratique à Londres. Dans toutes les rues de la métropole, les yeux apercevaient l'invitation suivante: *Grand Meeting Protestant dans Exeter Hall!* Si l'on veut savoir ce qu'était ce meeting, nous laisserons à un journal représentant lui-même la nuance d'opinion qui était en majorité dans l'assemblée, le soin de le dire. Le *Globe* ne saurait être suspect de partialité en faveur des catholiques, encore moins en faveur des anglicans. C'est le *Globe* qui va parler.

«Plusieurs de nos lecteurs apprendront sans doute pour la première fois qu'il existe une certaine Association qui, n'ayant pas de quoi se soutenir par elle-même, s'est renforcée de trois ou quatre adjectifs imposants, elle s'appelle: *Association protestante des Commerçants et des Ouvriers de la métropole*. Cette société paraît avoir pour objet d'attaquer et de calomnier les catholiques de louer le gouvernement et de dénoncer avec emphase les *empiétements de Rome sur la liberté du peuple anglais*.

«Nous avons ignoré jusqu'à ce jour que le Pape s'occupait clandestinement des moyens de réduire à l'esclavage la population de ce pays. Mais le président du meeting de l'Association de la métropole nous assure que tel est le dessein de Sa Sainteté, dont les émissaires paraissent remplir leur mission avec beaucoup de prudence, car jusqu'ici aucun d'eux n'a été découvert.

«L'Association est néanmoins invitée à déployer toute son énergie contre ces épouvantails imaginaires que l'on suppose avoir de profonds desseins contre la religion et les libertés des commerçants et ouvriers-protestants de la métropole britannique.

«Un des orateurs s'est emporté contre les Jésuites, qui, d'après sa déclaration, étaient activement occupés dans les dernières émeutes.

«L'orateur a ajouté que les ouvriers de Manchester avaient été arrachés à leur travail par une *populace étrangère*, importée sans doute, ajoute le *Globe*, des États romains sous le déguisement d'enseignes colporteurs d'images.»

Nous sommes peu accoutumés à voir le *Globe* aussi sage qu'aujourd'hui.

IRLANDE

—Drogheda a été témoin d'un spectacle nouveau et édifiant. Le conseil municipal, composé de catholiques, par suite des dernières élections, s'est rendu en corps à l'église, afin d'assister à la messe.

FRANCE.

La pieuse et touchante cérémonie, que nous avons annoncée, a eu lieu à Bellevue, à l'endroit où est arrivée la funeste catastrophe du 8 mai dernier, et où une petite chapelle a été élevée pour perpétuer le souvenir de ce cruel événement. Cette chapelle, placée sous l'invocation de Notre-Dame-des-Flammes, est de forme triangulaire et présente un développement d'environ quatre mètres (1) à chaque angle; elle est entièrement construite en pierres de taille, appuyée sur trois colonnes supérieures également triangulaires, et surmontée d'une statue de petite dimension de sa patronne. Sur la façade principale, au-dessus de la porte d'entrée, on lit: *Paix aux victimes du VIII mai*. À l'intérieur, au-dessus de l'autel est une seconde statue de Notre-Dame-des-Flammes, ayant pour socle, comme la première,

(1) 12 Pieds.

un globe enflammé sur lequel est écrit en caractères de feu: *Aux victimes du VIII mai 1842*. Et plus bas: *O bonne et tendre Marie, défendez-nous contre les flammes de la terre! préservez-nous surtout des flammes de l'éternité!* Ce sont-là les seuls ornemens qui s'offrent à l'œil visiteur.

La consécration de ce modeste monument a eu lieu le 16 nov. à dix heures du matin par Mgr. l'évêque de Versailles, assisté du clergé de Meudon, de Sèvres et d'Issy, en présence d'un grand nombre de parents des victimes, et des maire, adjoint et membres du conseil municipal du Meudon, d'un grand nombre d'ecclésiastiques du diocèse et d'une immense population accourue de toutes les communes voisines. Après la bénédiction et une touchante exhortation du prélat, la messe a été célébrée dans la chapelle pour le repos de l'âme des victimes du 8 mai. Les fidèles, dans le plus profond recueillement, étaient placés autour de la chapelle, dans la tranchée de Bellevue et sur les terres voisines. On est resté jusqu'après le départ de Mgr. l'évêque et du clergé! L'ordre le plus parfait n'a pas cessé de régner un seul instant pendant toute la durée de cette pieuse cérémonie qui s'est terminée à onze heures et demie.

—Nous lisons dans le dernier numéro de l'*Institut Catholique de Lyon* le fait suivant:

«Voici un exemple extraordinaire de foi ardente, d'une foi qui transporte une âme au ciel, et dont les pouvoirs sur le corps qui la renferme sont presque ceux de Dieu lui-même.

«À l'heure présente, il existe dans un village de l'arrondissement du Var, dont le chef-lieu est Brignolles, une femme possédée de l'amour divin. Elle est simple, bonne, charitable, pieuse sans ostentation, d'un commerce vraiment agréable. Cette femme professe, depuis sa plus tendre enfance, une foi ardente en Jésus-Christ, et la passion fut toujours pour elle sa pensée fixe, le but de ses aspirations, son *phantasma* de l'ancienne Grèce. Dans sa vie tout est métaphysique; elle médite ou elle prie, et dans ses moments d'extase, elle a peut-être confié à quelqu'un ses pensées ou ses visions. Toutefois, nul encore n'a parlé. Mais ce qu'elle ne peut dérober à personne, ce que tous les yeux peuvent voir et les plus vastes intelligences approfondir, le voici: au plus fort de la prière, soit dans une église, soit au lit d'un agonisant, son front et tout le reste de sa tête se ceignent d'une couronne qu'on dirait ourlée par un tatouage régulier, d'où suinte un sang pur; la paume des mains et le dos des pieds s'ouvrent spontanément à l'empreinte des cleus du supplice; la région du cœur offre le stigmate saignant d'un coup de lance; enfin une vraie croix de sang se dessine au milieu de sa poitrine; des linges de coton, appliqués sur chacune de ces parties saignantes, absorbent le rouge avec une touche que l'on croirait arithmétique. Ce qu'il y a encore de plus phénoménal dans ce spectacle, c'est son apparition subite, le jour du vendredi saint, à trois heures et quelques minutes... C'est inouï, mais c'est vrai; c'est à la connaissance des savants et des pauvres d'esprit de toute la contrée.

«Le docteur LAUVERGNE.»

—Enfin, nos réclamations ont été entendues. En vertu d'une commission rogatoire, M. Mouillon, commissaire de police attaché aux délégations judiciaires, et M. Quinot, du quartier Montmartre, se sont transportés, rue du Faubourg Saint-Martin, dans le local destiné au culte de la prétendue Église française, dirigé par Châtel. Ils ont inventorié tous les objets qui s'y trouvaient, et ont ensuite apposé les scellés sur toutes les portes. Cette mesure honore M. le garde-des-sceaux et M. le préfet de police. Tous les amis de la religion, des mœurs et de l'ordre leur en sauront gré. La réparation s'est fait attendre, il est vrai; mais nous oublions volontiers les retards en présence de cette juste satisfaction donnée à la morale publique.

Ami de la Religion

—M. Ch. Lenormant, de l'Académie des Inscriptions, vient de recommencer à la Faculté des lettres de Paris son cours d'histoire moderne. Il a fait, à cette occasion, une profession de foi religieuse qui nous a paru remarquable, parce qu'elle implique le noble aveu des erreurs qu'il a pu quelquefois partager.

À propos des obscurités et des grandes lumières qui entourent le berceau de la religion,

«Jamais, a dit M. Lenormant, jamais rien n'a sollicité de l'intelligence à la fois tant de docilité et de pénétration. En présence de ces témoignages (des quatre évangélistes), une intelligence orgueilleuse se trouble et s'obscurcit. L'intelligence évidemment ne suffit pas; il faut rassembler toutes les ressources de l'âme: conscience, amour du vrai et du beau, pour pénétrer dans le sanctuaire; ou plutôt, comme un humble catéchumène, on s'arrête sur le seuil. L'histoire ici ne peut rien démontrer, rien rejeter. L'histoire évangélique a quelque chose d'absolu, d'inévitable, d'auguste, comme les mystères qu'elle renferme.

«Plus j'ai réfléchi à ces conditions prodigieuses de l'histoire évangélique, plus j'ai reconnu clairement l'effet d'une volonté providentielle.»

On exprimerait difficilement l'impression produite sur un très-grand nombre d'auditeurs par ces paroles prononcées solennellement et avec la conviction la plus profonde.

—Mgr. l'archevêque de Paris a ouvert aujourd'hui, à l'archevêché, les conférences centrales où sont examinés les travaux faits dans le cours de l'année dans les conférences particulières de chaque paroisse.

Cette première réunion a été destinée par le prélat à des communications d'administration faites à MM. les curés réunis à cette conférence.

Le prélat a ensuite annoncé à MM. les curés les changements qu'il venait d'opérer dans l'administration diocésaine, et a annoncé les divers attributions des membres qui la composent.

M. l'abbé Angé, vicaire-général, archidiacre de Notre-Dame, préside le chapitre métropolitain, le chœur de Notre-Dame et la commission d'administration du petit séminaire.

M. Jacquemet, vicaire-général, archidiacre de Sainte-Geneviève, est chargé des affaires contentieuses et des relations avec l'autorité civile.

M. Dupanloup, vicaire-général, présidera le conseil d'examen des livres

soumis à l'approbation de Monseigneur, surveillera l'instruction religieuse dans les collèges et pensions, et s'occupera des œuvres de charité.

M. Eglée, vicaire-général, est chargé des rites et cérémonies, de l'approbation des chapelles particulières et de l'examen des reliques.

M. Gaume, vicaire-général, est chargé des communautés ecclésiastiques et religieuses.

M. Buquet, vicaire-général, est chargé du personnel du clergé et de l'admission des ecclésiastiques étrangers du diocèse.

M. Ravinet, vicaire-général, dirige le secrétariat, et est chargé des dépenses autres que celles données par l'officialité.

Cette communication a paru faire plaisir au clergé, qui a été touché de la confiance et de l'abandon avec lesquels Monseigneur lui a fait part de ses vues pour le bien et la prospérité du diocèse.

Les prochaines réunions auront lieu à des époques fixes, pour y entendre le compte-rendu des conférences particulières, fait par M. l'abbé Ravinet, vicaire-général, dont la lucidité et l'esprit d'analyse ont été appréciés l'an dernier en pareille circonstance.

ALGERIE.

—Voici quelques nouveaux détails sur la translation des reliques de saint Augustin.

Les cérémonies relatives à l'inauguration des reliques de saint Augustin, dans une chapelle construite sur les ruines de l'ancienne Hippone, ont eu lieu dans les journées des 28, 29 et 30. Le temps le plus magnifique, l'ordre le plus admirable, ont régné pendant cette fête touchante. Les reliques, déposées d'abord dans l'église de Bone, furent ensuite transportées processionnellement au milieu des ruines de l'ancienne ville (l'Hippone, distantes de deux kilomètres environ. Une foule immense, composée de personnes de tout âge et de tout sexe, et appartenant aux diverses religions qui divisent le monde, était réunie sur ce point, où l'on avait élevé un autel en plein air. Tous les prélats étaient présents. La cérémonie a été très-imposante. Les Arabes, qui assistaient en grand nombre à cette cérémonie, ont paru frappés de ce qui se passait sous leurs yeux. Les personnes qui connaissent le caractère des populations de l'Algérie, dit une correspondance de Toulon, ne douteront pas de ce que nous avançons à ce sujet.

—On écrit d'Alger, le 9 novembre, à *l'Ami de la Religion* :

« Mgr. l'archevêque de Bordeaux, MMgrs. les évêques de Châlons de Valence, de Digne, de Marseille et Mgr. nommé de Nevers ont quitté Alger dimanche dernier, à dix heures du soir, pour rentrer en France, avec leurs vicaires-généraux. Ils étaient arrivés ici la veille de la Toussaint, à dix heures du soir, et n'étaient descendus à terre que le lendemain à cinq heures. L'archevêque de Bordeaux a pontifié à la fête, l'évêque de Châlons aux vêpres. L'évêque de Valence a célébré l'office des Morts du lendemain. L'évêque de Marseille a chanté les vêpres dimanche dernier, 6 novembre, à la suite desquelles notre évêque bien-aimé a adressé à tous les vénérés évêques les adieux les plus touchants, et leur a distribué à chacun une portion des reliques du grand docteur, précieux souvenir de tant de merveilles qu'ils venaient d'accomplir. Ensuite a été bénite par l'évêque de Marseille une statue de saint Augustin, destinée à demeurer dans la cathédrale pour perpétuer le souvenir de ce jour de bénédictions et de grâces.

« Le jour de l'arrivée, le gouverneur-général a reçu tous nos prélats, qui ensuite ont reçu tous les corps et autorités de la ville. Le gouverneur a bien voulu assister à un dîner officiel donné par l'évêque dans l'élégante cour de l'évêché, sous un dôme formé de drapeaux de diverses nations. Enfin, dimanche, le gouverneur a donné son dîner, auquel ont été invités tous les évêques et leurs vicaires-généraux, et toutes les grandes autorités de la ville. La Casbah, l'hôpital militaire du Jey, le jardin du colonel Marengo ou des condamnés militaires, les grandes voûtes sous la place du Gouvernement, l'hôpital civil ont été visités avec le plus grand intérêt et avec admiration par les vénérés prélats. Soit qu'ils visitaient les établissements publics, soit qu'ils se rendissent processionnellement à l'église la foule se pressait partout sur leurs pas, et ceux qui connaissent notre cathédrale comprendront facilement qu'on y étouffait, et qu'on devait trembler pour l'affaissement des tribunes. *Voilà trois ans que l'on emploie des fonds pour l'agrandissement de cette cathédrale : quand donc, demandait-on de toutes parts, le public commencera-t-il à s'en apercevoir ?* »

Le bateau à vapeur le Ténare, ayant à bord les prélats de la suite des prélats qui ont accompagné les reliques de saint Augustin, a jeté l'ancre sur la rade de Toulon le 12 novembre. Ce bâtiment, parti d'Alger le 6, a mis cinq jours pour faire sa traversée, ayant été contrarié par le mauvais temps. Il déclara avoir quitté Alger vingt-quatre heures après le bateau à vapeur le Gassendi, lequel avait à bord les prélats qui ont accompagné les reliques de saint Augustin, et le steamer porteur de la correspondance, qui aurait été contraints probablement de relâcher à Mahon ou à Cagliari.

—Nous lisons dans *l'Univers* :

« Nous voulons signaler aux protestants de France l'indigne langage de quelques uns de leurs frères genevois. Nous ignorons de quel œil les calvinistes français ont regardé la translation solennelle des reliques de saint Augustin de Pavie à Hippone : cet évêque d'Alger se glorifiant et s'humiliant tout à la fois de succéder au grand docteur de la primitive Eglise ; ces pontifes rangés en cohorte autour des restes d'un de leurs frères à jamais vénéré ; ces soldats français portant les armes devant un cercueil qui fut honoré des armes des Barbares ; ce vaisseau mû par toute la puissance de l'industrie moderne, transportant aux rives africaines une partie de ce corps qui

s'en était éloigné, il y a huit siècles ; sur une barque conduite par quelques rameurs. Quant à nous, ce spectacle nous confond d'admiration et de joie et nous applaudissons avec ravissement à ce triomphe de la sainteté, du génie et de l'immutabilité de la croyance chrétienne. Permis à ceux qui ne sentent pas dans leurs cœurs la même vénération pour les reliques des grands hommes de l'Eglise de se tenir silencieux en présence de cette scène ; mais l'insulter, c'est là ce qui est indigne de tout homme chrétien, protestant ou catholique. On lisait cependant, le 22 octobre, dans le *Courrier de Genève* :

« Il n'est bruit dans le monde catholique de Paris que de la translation des reliques de St. Augustin en Afrique. On se croirait presque transporté à quatre ou cinq siècles en arrière, au milieu de la superstition du moyen-âge. L'évêque d'Alger, poussé sans doute par l'inspiration, se rend, il y a quelque temps à Pavie, et là toujours par inspiration, découvre la sépulture de St. Augustin, retrouve son squelette parfaitement conservé, et obtient des autorités de la ville la permission d'en prendre un bras et quelques petits os. Heureuse Afrique, tu vas posséder ces reliques précieuses qui ne manqueraient pas d'opérer bientôt quelques miracles sur ton sol. De grandes solennités se préparent pour l'installation de ce nouveau fétiche. Déjà plusieurs évêques français se dirigent vers Toulon pour y assister, et en attendant les 80,000 hommes que le général Bugeaud demande pour achever la conquête de l'Algérie, on lui envoie une chasse brevetée par le Pape, sur laquelle on compte sans doute beaucoup pour la conversion des Bédouins et la ruine d'Ab-el-Kader. »

« Nous oublions, dans ces lignes, l'outrage fait à la France : ou plutôt, nous nous en réjouissons pour elle, aimant à la voir confondue dans de pareilles insultes, avec la foi de ses plus généreux enfants. »

AUTRICHE.

—La *Gazette de Presbourg* du 21 octobre contient l'article suivant :

« La proposition émise dans l'assemblée du comitat de Bacs, de détacher le clergé hongrois du siège de Rome, y a été accueillie avec une indignation universelle. La lecture de la proposition et de ses motifs a plus d'une fois été interrompue par de violentes clameurs, qui s'opposaient à ce qu'elle fût lue et exigeaient son renvoi à ses auteurs. Les Etats ont déclaré considérer le mémoire comme une torche destinée à allumer dans le pays les brandons de la discorde ; d'autres l'appelaient une insolente diatribe contre le clergé catholique. »

Nous pensons qu'il n'est pas difficile de reconnaître dans cette levée de boucliers une influence étrangère dont le prosélytisme schismatique est assez connu.

PRUSSE.

—On se rappelle que Mgr. Arnoldi, évêque de Trèves, ayant refusé le serment d'hommage requis de lui avant sa consécration, à raison de la clause qui y avait été introduite, en vertu de laquelle le prélat se serait obligé à s'abstenir de toute relation directe avec le Saint-Siège, cette clause en fut biffée par ordre du roi de Prusse. Voici le détail des circonstances qui ont rapport à ce fait :

« Le roi ayant été informé par estafette de ce refus appela près de lui Mgr de Geissel, archevêque, coadjuteur de Cologne, et lui demanda son avis sur le refus de son suffragant. L'archevêque, ayant pris connaissance de la formule présentée à l'évêque de Trèves, déclara que la clause en question ne s'était pas trouvée insérée dans le formulaire qui lui avait été présenté, et que, dans ce cas, lui-même n'aurait jamais signé. Il donna donc sa pleine approbation au refus de son suffragant ; sur quoi le roi, sans hésiter un instant, biffa de sa main la clause en question, et renvoya la formule du serment, ainsi modifiée, au président supérieur des provinces rhénanes. L'on serait en peine de décider ce qui doit être le plus applaudi dans ces transactions de la franchise du roi, ou de la ferme fidélité des deux prélats à leurs devoirs envers le Saint-Siège. »

RUSSIE.

—On écrit des frontières de la Pologne, 7 novembre 1842 :

« Le projet d'expatrier tous les propriétaires catholiques de la Podolie prend de la consistance. Le gouvernement de Podolie a reçu l'ordre de faire le recensement de la valeur de tous les biens appartenant aux catholiques, de vérifier cette opération faite sur les lieux mêmes, et d'opérer la perquisition la plus minutieuse des dettes qui pèsent sur la fortune des catholiques. Il paraît que les grands propriétaires, recevant en échange de leurs biens d'autres terres dans l'intérieur du royaume. Quant aux petits propriétaires, ils seront forcés de se coloniser sur les bords du Kouban ou dans la Sibirie méridionale, et on leur donnera des terrains équivalans en valeur à leurs anciennes propriétés. Les terres de la Podolie seront vendues par le gouvernement à tous ceux qui ont droit de posséder des serfs, n'importe la religion qu'ils professent, musulmane, juive, protestante, schismatique, pourvu qu'ils ne soient pas catholiques. Le cleigé de cette dernière religion, tant séculier que monacal, des deux sexes, sera expatrié de même que les propriétaires professant le dernier culte. C'est un de ces actes dont l'exécution renferme en elle-même la plus grande tyrannie. Il faudra, ou quitter sa patrie, et la quitter pour toujours, ou renier la religion de ses pères. Les cabinets de l'Europe se tairent toutefois, en assurant que l'Empereur de Russie a droit de faire chez lui ce qu'il veut.

« Depuis quelque temps, la secte des métempsycosistes, fondée à Dresde, a pris une extension en Pologne. Cette secte, qui a pour but la réforme du catholicisme et du cosmopolitisme, malgré ses énonciations libérales, n'excite aucune persécution de la part du gouvernement russe. On sait qu'elle se répand, et on la tolère. On assure que la direction de cette secte est en Courlande, parmi les Allemands de cette province, et qu'un homme d'une haute position est à la tête. »

ESPAGNE.

—On écrit de Burgos que le couvent de Saint-Millan de Juasros, situé dans les montagnes voisines de cette ville, conservait encore son église aussi intacte que s'il n'y eût pas eu de révolution politique : on y disait messe tous les jours, et il n'y manquait pas une seule image ; mais le 15 octobre, à trois heures de l'après-midi, se présentèrent trois hommes porteurs d'un ordre prescrivant au religieux décloîtré qui avait la garde de l'église de leur en livrer l'entrée. Ils étaient armés de haches et de marteaux. La première chose qu'ils firent fut d'allumer un bûcher et d'y jeter tout ce qu'il y avait dans l'église. Toutes les saintes images furent aussi livrées aux flammes, et un crucifix d'un grand prix ne fut pas même épargné. La perte est estimée à une très grande valeur ; mais elle n'est rien en comparaison de l'horreur qu'une semblable atrocité a inspirée aux habitants de ces lieux.

—La reine et sa sœur ont visité, mardi dernier, l'hospice des femmes incurables. Elles furent reçues à l'entrée par une commission de la société de bienfaisance et par les religieuses de l'établissement : les deux princesses s'arrêtaient devant chaque lit, consolant les malades qui leur baisaient les mains. Une vive émotion se peignit sur leur physionomie, quand elles arrivèrent devant certains lits occupés par de jeunes filles déjà incurables : la reine fit remettre au directeur par Mme la comtesse de Mina, un don de 2,000 réaux.

SUISSE.

—Les Israélites habitant le canton de Genève ont demandé au conseil d'Etat la liberté d'exercer leur culte à Genève même, où la plupart d'entre eux sont domiciliés. Cette demande n'a pas été accueillie.

LES HISTOIRES DE THÉODORE.

A. M. Prosper de D.... à Nancy.

Très cher ami, ce pieux voyageur qui nous arrive de si loin, après avoir fait si modestement de si grandes choses ; un autre dévoué soldat de l'Église, qui comme une humble et laborieuse ménagère cache sa vie et son travail dans la maison ; et moi, qui voudrais bien n'être pas inutile et n'être pas vain, nous dinions hier chez Théodore, que vous aimez et que vous n'avez jamais vu, qui ne connaît que votre nom et qui vous aime. Nous étions en famille ; nous causions avec pleine confiance et pleine liberté, sûrs de ne pouvoir prononcer dans l'abandon de la causerie un seul de ces mots qui font, à l'insçu de celui qui les prononce, d'amères blessures à celui qui les entend. Et pourtant, lorsque j'ai, il y a trois semaines, embrassé notre voyageur, et serré cordialement les mains de Théodore, je les voyais l'un et l'autre pour la première fois. Mais combien déjà tous deux m'étaient chers, et m'étaient connus ! Un chrétien leur présente un chrétien : voilà la connaissance faite et la voilà ancienne, la voilà profonde et entière ; nous sommes frères, nous avons été nourris aux mêmes mamelles. On ne me demande point de produire des titres, des œuvres, ni d'où je sors, ni ce que je vaudrais. Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur ! Il est chrétien, c'est son nom glorieux et vénérable ; s'il n'a point d'œuvre il a de bons désirs, c'est son titre sacré. Qu'il prenne place à ce foyer du Christ qui brûle dans nos cœurs. Ardent et doux foyer, resserré comme la famille, large comme le monde. Frère, as-tu laissé quelqu'un sur la route ? Va l'appeler, qu'il vienne ! As-tu des malades ? nous tâcherons de les secourir. As-tu des affligés ? nous saurions peut-être les consoler. Veux-tu des efforts, veux-tu des aumônes, veux-tu des prières ?

O dévotants bienfaits de Jésus, ô fontaines vives, ô secourables oasis semées dans l'aridité de la vie humaine ! que de fois j'ai vu déjà mon chemin soudainement embelli par ce repos, par cette joie que vous y répandez ! On a quitté le compagnon de la veille ; la tente hospitalière où l'on a dormi s'est repliée, peut-être pour jamais ; on est seul, on traîne le poids d'un inquiet ennui ; tout est morne, et l'on sent germer en son âme je ne sais quelle ingrate et farouche douleur. Un inconnu croise le chemin ; vous approchez, c'est un frère ! La volonté de Dieu ne le conduit pas sur la terre au même lieu que vous : il vient d'un autre rivage, il se rend sous d'autres cieux ; mais Dieu qui connaît votre poids et votre douleur, et qui a mis dans l'âme de ce frère ce qui peut vous alléger, veut que vous le rencontriez ici. Ses soins paternels ont ménagé dans l'espace immense des lieux et des temps le point imperceptible où vos pas se joignent, où vos cœurs se reconnaissent et se confient. Vous allez goûter une joie qui fleurira tout ce désert ; vous allez entendre des paroles pleines de force et de douceur ; vous sentirez que l'on soulage en vous des plaies que peut-être vous n'y connaissiez pas. Ainsi l'on vous aime et l'on vous secourt en Dieu, ainsi Dieu lui-même vous secourt et vous aime. Ah ! mon ami, que je comprends bien pourquoi le nom impie du *hasard* est comme retranché de la langue que nous parlons, et ne vient jamais sur nos lèvres outrager aux grandes actions de la Providence.

Nous causons donc, nouvelles connaissances, vieux amis, comme des frères qui n'ont cessé de vivre ensemble quoique séparés, ne sachant rien de nos aventures réciproques, connaissant tout de suite nos sentimens les plus profonds ; et selon ce que racontait n'importe lequel d'entre nous, les autres s'affligeaient ou se réjouissaient avec lui, sans qu'il eût besoin de dire : là j'ai été heureux, là j'ai souffert. Ces discours étaient francs et modestes ; une mère et deux enfans écoutaient ; leur présence purifiait dans l'expression jusqu'au plus amer souvenir que les spectacles du monde avaient pu nous laisser. Autre bonheur que vous ne sentez pas aussi vivement que

moi, sans doute ! car vous vivez, vous parlez toujours dans cette chaste atmosphère de la famille, dont l'influence, unie aux conseils d'une indulgente raison, ferme votre bouche à toute parole violente, vous fait taire les choses que vous ne pouvez guérir, et seulement plaindre des excès qu'un zèle moins sage s'empporte parfois à maudire inutilement.

Cependant la conversation nous avait conduits en Angleterre, et Théodore nous racontait, avec le paisible sourire qui ne le quitte guère, comment il avait jadis passé un été à Londres, au milieu du beau monde. La suprême élégance était de vivre la nuit ; de dormir le jour ; on se levait après-midi ; on s'habillait pour déjeuner ; on déjeûnait d'une heure à deux, et tout de suite on courait à la promenade : il y fallait paraître, non pour jouir du beau ciel, des arbres, des fleurs, mais pour y voir et pour montrer des habits, des robes et des chevaux. Vers quatre heures, on s'habillait de nouveau pour les visites du matin. Ces toilettes n'étaient pas une petite affaire et ne prenaient pas peu de temps. Les visites du matin se faisaient de cinq à sept heures du soir ; après quoi l'on avait à s'habiller encore, afin de se rendre aux invitations à dîner. Si les invitations étaient pour huit heures, l'élégance et le bon ton voulaient qu'on n'arrivât pas avant neuf heures. Le convive sans usage qui se serait présenté à huit heures et demie aurait couru la chance d'apprendre que la maîtresse de la maison n'avait pas terminé ses visites du matin. On dinait enfin, à grand appareil de vin, de viande et de laquais ; on restait jusqu'à onze heures à table, jusqu'à minuit chez l'hôte. Après minuit, quatrième toilette, et alors on allait en soirée, et l'on ne rentrait plus qu'au jour, pour fermer aux doux clartés du soleil, à la brise matinale, aux ramages des oiseaux, les volets lourds de la chambre à coucher. Le détail de cette folie des riches Anglais, qui emploient ainsi à brûler de l'huile et de la cire, les courts moments de l'année où le ciel leur accorde de la lumière et des fleurs, nous paraissait presque incroyable. De tout ce temps, ajoutait Théodore, je n'ai pu ouvrir un livre : j'aurais voulu réfléchir un peu sur moi-même que je ne l'aurais pu ; toute ma vie, comme celle des autres, était de m'habiller et de me montrer, et le plus ridicule est que ce fol usage n'amusaît personne. Chacun en subissait impatiemment la tyrannie, mais la subissait néanmoins. Ainsi le voulait l'élégance ; dans ce pays du libre arbitre, religieux et politique, une semblable déraison domptait les plus révoltés. Ces gens qui m'avaient dit que la religion exige trop de veilles, d'abstinences, de pratiques et de rigueurs, se soumettaient à changer d'habits cinq fois par jour, se privaient de sommeil, de liberté, de réflexion, détruisaient naïvement tout l'ordre de l'existence humaine, obéissaient en esclaves aux plus puériles prescriptions d'une loi que changeait tous les jours le caprice intéressé du tailleur et des couturiers.

Sur ce propos, nous mesurions le degré de misère morale où il fallait que ces pauvres riches fussent tombés pour imaginer de si maussades extravagances et s'en faire des plaisirs ; puis d'autres discours venaient, et d'autres histoires. Vous savez quels exemples redoutables, quels phénomènes affreux peuvent produire ces trois plaies : la richesse, le désœuvrement, et la plus terrible de toutes, l'ignorance de Dieu. Malgré la noble femme et les deux anges qui étaient là, nous en eûmes bientôt dit plus qu'il n'en fallait pour nous attrister. Laissons ce pénible sujet, reprit Théodore, comme si se rappelant l'anathème prononcé contre ceux qui deviennent le scandale de leur prochain, il eût craint d'ajouter notre légitime colère au lourd fardeau de ces malheureux. Voilà des excès de folie et de vice, mais j'ai vu aussi sur la terre des merveilles de vertu qui sauront bien vous consoler. Alors il nous conta les histoires de son village, un bon village d'Alsace, tout ignoré, tout caché dans les bois, tout catholique au milieu des protestants ; très dévot à Dieu, à la bonne Sainte-Vierge, à sainte Odille et à tous les saints du Paradis. J'ai retenu ces histoires et je les écris, tandis qu'elles sont encore vives dans mon cœur, tandis que les douces paroles de Théodore résonnent encore dans ma mémoire ; je les écris par mandement spécial de ceux qui furent comme moi ravis de les entendre ; je les adresse à vous, parce que je ne sais pas de plus fier et de plus noble esprit qu'elles puissent charmer. Lisez-les à votre Louise, à tous nos amis ; répétez-les, et qu'ils les répètent ; qu'elles aillent partout réjouir tous les cœurs qui s'aiment en Dieu.

—J'ai connu, nous dit donc Théodore, une vieille femme qui dans sa jeunesse avait fait le vœu de ne jamais refuser son assistance aux pauvres de Jésus-Christ. Elle était pauvre elle-même, ne possédant que sa chaumière, un petit champ et sa robuste santé. Jusqu'au jour de sa mort, c'est à dire pendant cinquante ans et plus, à travers tout ce que Dieu lui envoya d'infortunes, de maladies, de mauvaises années, elle fut fidèle à son vœu. On la connaissait, on savait que sa maison ni sa main n'étaient jamais fermées, qu'elle était toujours prête à veiller un malade, à ensevelir un mort, à partager au mendiant qui passait son dernier morceau de pain, et s'il en passait deux, ou que le morceau fût trop petit, à le donner tout entier. Que de fois elle entendit, au milieu de la nuit, frapper à sa porte ! Chaque fois elle se leva diligemment, même dans sa vieillesse et dans ses maladies, ouvrit à l'hôte que Dieu lui adressait et le fit entrer, en le remerciant, quel qu'il fût, d'être venu chez elle. S'il avait froid, elle allumait le feu ; s'il avait faim, elle préparait en hâte un repas aussi bon qu'elle pouvait l'offrir ; si c'était un vieillard, un malade, elle pansait sa plaie et lui donnait son lit, heureux de prendre pour elle la paille et le grabat réservés à ceux dont l'état n'exigeait pas tant de soins. Le matin arrivé, elle renouvelait ses remerciements, ajoutait quelque chose à l'aumône de la veille, et le pauvre pouvait partir sans dire ni son pays, ni son nom.

—Mon Dieu ! s'écria l'un de nous, interrompant Théodore, quand le jugement viendra et que la charité de cette femme sera glorifiée aux yeux de la terre et de tout l'univers céleste, quelle pensée aurons-nous de nos misérables aumônes, si pompeuses et pourtant si avares !

—Oui, reprit un autre, quelques-uns recevront le ciel pour un verre d'eau mais beaucoup recevront seulement ce qu'ils auront donné. Quand ils auraient donné des millions, qu'ils seront pauvres alors !

—Dieu qui voit ses pauvres, ajoutai-je, et qui n'est pas embarrassé de les nourrir, se sert souvent de notre paresse et de notre vanité pour venir à leur secours. Mais comment voudrait-on qu'il nous sût gré d'un peu d'argent jeté au pauvre pour nous débarrasser de sa vue et de sa prière ? Autant vaudrait dire que c'est vertu de prendre une voiture pour s'épargner le mauvais chemin et le mauvais temps. Et ces riches qui achètent à prix d'argent un renom de charité, sans songer le moins du monde à ranimer la charité dans leur âme, ils peuvent bien s'attirer le sourire des quêteuses, et le remerciement de quelque conseil municipal ; mais que leur doit de plus le bon Dieu ? Trop heureux si cette générosité ne s'appelle pas hypocrisie dans le ciel, et ne leur est point imputée à crime ! Pour moi, j'aurais de quoi bâtir cent hôpitaux, et je les bâtirais, que mon œuvre serait petite, à côté du moindre verre d'eau et du plus mince et du plus dur morceau de pain qu'ait donné cette angélique créature.

—C'était une femme ignorante, continua Théodore ; mais vive, gaie, pleine de bon sens parfait et supérieur que l'on trouve toujours chez les ignorants qui connaissent Dieu. Je ne pense pas qu'elle ait su lire : et quand elle parlait du ciel, de l'âme et de Dieu, je vous assure qu'elle en parlait plus clairement, plus éloquemment et plus sagement que nous. J'ai rencontré dans ma vie des philosophes entêtés, contre lesquels je m'épuisais vainement, que j'aurais voulu voir au foyer de cette ignorante, ou à son chevet lorsqu'elle y attendait paisiblement sa fin. Elle fut charitable envers la souffrance, et douce envers la mort ; elle les vit venir et les reçut comme elle avait reçu les pauvres, ces autres visiteurs de Dieu : avec le sourire, l'empressement et la paix. Les souffrances lui donnaient souvent le délire, alors elle s'agitait, criait, bondissait, devenait folle, et il fallait la lier. Or, elle ne voulait point qu'on la liât. Quand une crise s'annonçait, sa fille prenait tranquillement les cordes : —Allons ; ma mère, il faut que je vous lie. —Pourquoi donc, ma fille ? —Votre mal vous reprend. —Je l'assure que non. —Si, ma mère, je le vois. —Je ne veux pas qu'on me lie, s'écriait-elle avec force. —Eh quoi ! reprenait la fille, Notre Seigneur lui-même n'a-t-il pas été lié ? L'effet de ce mot était immanquable. Le nom puissant de Jésus-Christ calmait soudainement tout le désordre de la nature. Cette pauvre malade présentait ses bras : Fais, ma fille, disait-elle ; et elle se laissait lier.

—Je l'aimais beaucoup ; j'allais souvent la voir et m'édifier auprès d'elle. Sa prière était céleste ; elle disait, d'admirables choses. Un jour, en entrant, son état me parut tout d'abord très amélioré. Elle semblait avoir plus de force ; elle parlait gaiement et nettement. —Vous voilà bien, lui dis-je. —Mais oui, me répondit-elle ; c'est fini ; c'est aujourd'hui que je meurs. Je me tournai vers sa fille, et je lui demandai l'avis du médecin, ne pouvant croire qu'elle fut si basse. —Le médecin est content, me répondit cette fille avec la même fermeté ; mais moi je crois que ma mère va mourir, puisqu'elle le dit. —Oh ! j'en suis bien sûre, reprit la bonne femme, de minute en minute je sens que le moment approche. Je suis prête ; j'ai vu M. le curé, il m'a promis de revenir ; j'aurai le temps de me confesser encore une fois ; j'irai jusqu'au soir. Et elle se mit à me parler du ciel avec un accent de la foi et de la vérité qui prophétisa dans la bouche des saints mourans. C'était là surtout ce qui me faisait penser qu'elle allait en effet mourir, car extérieurement elle ne s'affaiblissait pas. Vous jugez bien qu'il n'y avait là pas plus de philosophie et de jactance qu'il n'y avait de terreur. L'humble créature ne s'était jamais dit qu'il convenait de mourir bravement. Elle ignorait que sa vie eût été sublime, et je savais seul quel grand spectacle m'offrait sa mort. Point de faiblesse, point de regrets, point d'impatience : c'était le voyageur au terme de sa course, qui voyant à peu de distance la maison de sa famille, oublie le chemin qu'il a fait, ne doute pas de l'accueil qui l'attend, et déjà se sent tout reposé par le seul aspect du lieu de son repos. Le médecin vint, et dit encore, sans ébranler la conviction de la malade, qu'elle n'était pas au moment de mourir. Il ne lui trouvait qu'un peu de fièvre ; et moi, persuadé comme elle que son heure était heureusement venue, je me demandais si cette fièvre, qui lui donnait la force et l'éclat de la santé, venait de la faiblesse du corps ou de la force de l'âme, trahissait la nature expirante, ou révélait l'assistance de Dieu. Le curé vint, nous nous écartâmes, et l'humble mourante se confessa une dernière fois. Semblable à l'envoyé fidèle, qui, sans songer au mérite de sa mission bien remplie et du long chemin qu'il a parcouru, secoue, avant d'entrer au palais de son roi, un reste de poussière jeté sur lui par l'effort des vents, oh ! qu'il faisait beau la voir, toute revêtue de la splendeur du pardon suprême, attendre, pour ainsi dire debout, l'audience, le jugement, la récompense magnifique du tout puissant maître qu'elle avait si bien servi. Elle ne cessa point d'être modeste, et néanmoins, entre elle et moi, la supériorité du rang temporel disparut. Sur ce lit, où les pauvres avaient si souvent pris sa place, elle était sur un trône au pied duquel, possesseur des biens mensongers de la terre, je reçus avec bonheur la promesse d'être protégé par celle qui avait pour jamais conquis les biens véritables. Je ne lui demandai point de me bénir, elle ne m'aurait pas compris ; je lui demandai de prier moi, elle m'en

donna l'assurance. —Et le soir même elle me tint parole. Ainsi qu'elle l'avait annoncé, elle acheva le jour, mais elle n'alla pas plus loin. Au moment où le soleil entre dans la mer, cette âme bénie s'éleva paisiblement dans l'éternité. Elle arriva devant Dieu avec les prières de l'Angelus. Si les bienheureux, laissaient ici bas une autre lumière que celle dont ils illuminent nos cœurs, l'œil aurait, ce soir là, compté une étoile de plus parmi les flambeaux charmants qui dirigent dans la nuit les pas fatigués du pauvre et du pélerin.

(A continuer.)

VARIÉTÉS.

—On écrit d'Altona, près de Hambourg, le 12 octobre :

“ En fouillant un terrain situé près du village de Pappenbuhl, dans le district d'Eiderstedt (duché de Schleswick), pour y jeter les fondemens d'une maison, on a découvert, à quinze pieds de profondeur, un bateau formé d'un seul tronc de chêne, et arrondi au dessous. Ce bateau, fortement endommagé par l'humidité, a 32 pieds de longueur, 2 de profondeur et 2 pieds et demi de largeur au milieu. Aux bords il y a de chaque côté quelques trous percés à l'aide d'un forêt, mais nulle part il n'y a trace ni de clous, ni de ferrement. Le lieu où ce bateau a été trouvé était anciennement un canal qui joignait la rivière de l'Eider à celle de Hever ; ce canal, consacré au dieu Ægir (le Neptune des anciens Scandinaves), fut comblé à l'époque où le Christianisme fut établi ; il est donc probable que ce bateau date du huitième ou pour le moins du neuvième siècle de notre ère. Il a été acquis par le gouvernement, qui le destine au musée des antiquités du Nord, qui ne possède que très peu de monumens qui se rattachent à la navigation des habitans primitifs de la Scandinavie.”

UNE SURPRISE NOCTURNE.—Un journal anglais, le *Rochester-Post*, raconte ce qui suit : “ En 1798, lord Ashburton, avec un ou deux amis, visitait les chutes du Niagara. À son retour, il s'arrêta aux chutes de Genesée. Il fallut camper en plein air, dans la nuit, parce qu'il ne se trouvait pas d'habitation dans le voisinage. On redoutait quelque attaque nocturne des indiens. On fit bonne garde. Vers l'entrée de la nuit, on entendit à quelque distance le bruit des pas de personnes qui s'approchaient ; on ne tarda pas à distinguer les voix de ces visiteurs inattendus ; ils parlaient français. Dans peu d'instans on eut fait connaissance, et lord Ashburton et ses amis reçurent cordialement dans leur tente Louis-Philippe et les personnes qui l'accompagnaient.”

—La *Revue de Genève* avait dit que le gérant responsable du *Journal de Genève* ne savait pas écrire ; pour prouver que c'est là une horrible calomnie, celui-ci a adressé au rédacteur de la *Revue* la lettre suivante, que la *Revue* publie textuellement, à ce qu'elle dit, en ces termes :

Geneve le 30 octobre 1842.

Monsieur Jame fazi

il parait Monsieur d'at praes votre feuille de samedi que vous en voulez à ma père sonne aussi bien qu'à celle de mon sieur le comte chose étonnante vu que ya ne vous ai jamais donn's au cun-motif de haine contre votre personne vous faire un reproche à Monsieur Le comte de ce que son éditeur ne sai pas écrire une ligne comment pous vez vous savoir vous n'avez eu aucune preuve de ce que vous a vancez il est vrai que Je ne suis nis écrivain profond ni orateur de votre espèce vous croyez peutêtre me blesser en disant que Je ne sais pas écrire non Monsieur Je rougirai pas il y a 18 ans que Je suis dans le commerce et ce pendant je ne vous ai jamais pries de venir faire ma correspondance et si vous voulez prendre les choses en ridicule il n'y oraurait bien tôt plus personne qui sache écrire une ligne que vous je finis donc pare vous dire que je me contente du peu que sais ta chez de vous en contenté afin de ne blesser l'a mour propre de personne chose étonnante la part d'un écrivain profond tel que vous je pense donc que vous serez dans le cat de me comprendre en ces quelque ligne écrite demamain a fin de dé per sua dez de ce que vous a vancez dans votre N^o de samedi. dans la tente que vous voudré bien vous rétracter

J'ai l'honneur de vous saluer.

E.N. MÉTRAL,

éditeur du journal de geneve.

De son côté, le *Journal de Genève* prétend que M. Vancy, imprimeur et éditeur responsable de la *Revue*, ne sait pas lire. Le fait mériterait d'être constaté, dit le *Fédéral*, car un imprimeur qui ne connaîtrait pas ses lettres serait assurément un phénomène fort rare. Du reste, il est curieux de voir deux journaux radicaux se montrer si pointilleux en fait d'éducation, eux, aux yeux desquels peu importe le degré, quelque bas qu'il soit, sur lequel on est placé dans l'échelle sociale, pour être apte à décider les questions les plus ardues dans les affaires de l'Etat.

MORTE DE JOIE.—Mardi 11 du courant, la dame Luruié, propriétaire et cultivatrice, de la commune de Montanel, était avec d'autres femmes occupées à laver la lessive à la rivière de Tronçon, distante d'un demi-kilomètre de son domicile. Vers deux heures du soir, le plus jeune de ses enfans accourut lui annoncer que son frère, Louis Luruié, carabinier au 6e léger, vient d'arriver à la maison. Cette pauvre mère transportée de joie laisse son battoir, veut courir pour embrasser son fils ; mais hélas ! à peine a-t-elle fait quelques pas qu'elle tombe morte de joie.—Ce n'est pas sans peine qu'on est parvenu à calmer le désespoir du malheureux fils qui, voulant faire une surprise agréable à ses parents, est la cause involontaire de la mort de sa mère.

UN CHAT DE GARNISON.—Une compagnie du 2^e. régiment au service du Saint-Siège avait adopté et élevé un chat. Celui-ci était, bien entendu, attaché désormais à la fortune des soldats, et l'un d'eux le prit sur son sac, lorsque dernièrement un changement de garnison eut lieu. Le chat ne se fit pas prier pour garder sa nouvelle position; il paraissait parfaitement bien comprendre de quoi il s'agissait. Pendant une étape, l'animal, curieux sans doute de visiter les toits de la ville et de ses monuments, ou ayant à voir des parents et des amis, n'entendit pas le rappel et l'on partit sans lui. Grande fut la désolation des soldats; c'était un vieux camarade dont on se séparait après avoir longtemps vécu ensemble; on fut longtemps à l'oublier, mais enfin on l'oublia. Plusieurs mois après, la compagnie repasse dans la même ville, et un soldat sent un poids tomber sur son sac; il retourne la tête et aperçoit le chat, qui avait entendu passer son corps et s'était empressé de le rejoindre.

LE PÈRE LANDRY.—Un vieux bonhomme tout cassé est amené sur le banc de la police correctionnelle sous la prévention de vagabondage.

M. le président: Comment vous appelez-vous?

Le prévenu: Je m'appelle le père Landry... Demandez le père Landry à la Villette, tout le monde vous dira: En voilà un, de brave homme; un peu licheux, mais pas fainéant.

M. le président: Vous avez été arrêté en état de vagabondage... Vous n'avez ni moyens d'existence, ni domicile, ni profession.

Le prévenu: J'en ai une, de profession.

M. le président: Eh bien! voyons, qu'est-ce que vous faites?

Le prévenu: Je ne la fais pas, mais je l'ai tout de même.

M. le président: Pourquoi ne travaillez-vous pas?

Le prévenu: Parce que je n'ai plus la force.... J'étais tourneur en jambes de bois.

M. le président: Ce n'est pas là un état bien fatigant.

Le prévenu: Faut encore avoir de la poigne, et je n'en ai plus... J'ai trop travaillé, voyez-vous... les jambes m'ont cassé les bras.

M. le président: Si vous avez tant travaillé, vous devriez avoir des moyens d'existence.

Le prévenu: J'en avais des moyens d'existence.

M. le président: Que sont-ils devenus?

Le prévenu: J'ai existé avec.

M. le président: Il est honteux, à votre âge, de n'avoir pas même su coudre un lit.... cela prouve que vous êtes un mauvais sujet.

Le prévenu: Allez donc demander à la Villette, vous verrez ce qu'on dira du père Landry....

M. le président: Comment viviez-vous avant d'être arrêté?

Le prévenu: Dans un endroit, dans un autre... J'ai des amis qui m'aidaient.

M. le président: Vous avez demandé l'aumône?

Le prévenu: Jamais!... Allez donc demander à la Villette....

Le tribunal, attendu que le vagabondage n'est pas suffisamment établi, renvoie Landry de ce chef de la plainte; mais attendu qu'il résulte des débats que Landry n'a pu vivre qu'en mendiant, le condamne à quinze jours d'emprisonnement, et ordonne qu'à l'expiration de sa peine il sera conduit au dépôt de mendicité.

LIBRAIRIE D'E. R. FABRE,
RUE SAINT-VINCENT,

No. 6,

Le soussigné est très reconnaissant pour l'encouragement qu'il a reçu de ses nombreuses pratiques, et a bien l'honneur de leur annoncer qu'il se propose de partir pour FRANCE vers la fin de Janvier.

Les personnes qui voudront bien l'honorer de leurs commandes sont priées de le faire aussitôt que possible.

Il prie instamment les personnes qui lui sont endettées de venir régler leur compte sous le plus court délai.

E. R. FABRE.

Montréal, 29 Novembre 1842.

A VENDRE,

A CE BUREAU ET CHEZ LES LIBRAIRES DE MONTRÉAL, DE QUÉBEC ET DES TROIS-RIVIÈRES,

UN CALENDRIER ECCLESIASTIQUE ET CIVIL,

Pour l'année 1843.

Ce CALENDRIER contient outre une liste complète du CLERGÉ CATHOLIQUE des DIOCÈSES de MONTRÉAL et de QUÉBEC, les ÉPOQUES ECCLESIASTIQUES notamment celles concernant le CANADA, l'ORDRE ou l'ORDRE des RUBRIQUES, la Liste et les Termes des COURS de JUSTICE, la Liste des principaux OFFICIERS du GOUVERNEMENT, des MEMBRES de la LÉGISLATURE, des MAGISTRATS, des COMMISSAIRES pour l'érection des Paroisses, des AVOCATS, des NOTAIRES etc., les BANQUES de MONTRÉAL avec leurs jours d'escompte, etc., etc.

Le CALENDRIER ECCLESIASTIQUE ET CIVIL se recommande par sa perfection typographique. On se le procure à très bas prix.

LIVRES NOUVEAUX.

LE SOUSSIGNÉ vient de recevoir une belle collection de **LIVRES DE RELIGION, DRIOYS, MÉDECINE, LITTÉRATURE, &c. &c. &c.**

AUSSI,

IMAGES, CHAPELETS, MÉDAILLES, &c. &c. &c.

Il se charge à l'ordinaire de préparer des **RÉGISTRES de Paroisse, de 12 400 feuillets.**

E. R. FABRE.

Montréal, 18 Nov., 1842.

J. N. WALKER,
MACHINISTE ET MANUFACTURIER DE
PRESSES,
RUE NOTRE-DAME,

VIS-A-VIS L'ÉGLISE DES RÉCOLLETS.

INFORME respectueusement les MAITRES-IMPRIMEURS qu'il est prêt à exécuter des ordres pour des **PRESSES**, les mieux approuvées, faites à des prix aussi modérés que ceux de New-York, donnant à l'acquéreur l'avantage de les recevoir sans impôt.

Les personnes désirant encourager l'industrie des habitants dans le pays, et en même tems se procurer des articles parfaits, sont priées de passer à l'Imprimerie de M. JOHN LOVELL, dans la rue St. Nicholas, pour y examiner une **PRESSE**, maintenant en usage, faite par M. J. N. WALKER.

Montréal, 15 Novembre 1842.

Nous les soussignés, Imprimeurs, certifions que nous avons examiné une **PRESSE**, maintenant en usage, faite par M. J. N. WALKER, de Montréal, que nous croyons être égale en perfection à aucune importée de New-York, aussi propre pour les divers ouvrages du métier qu'aucune des Presses généralement en usage à présent dans la Province.

JAMES STARKE,	J. E. MILLER,
JOHN LOVELL,	PETER GRANT,
LOUIS PERRAULT,	DONALD McDONALD,
JOHN C. BECKET,	JOHN AIRMAN,
JOS. PERRAULT,	L. C. LANTHIER,
JOHN GIBSON,	H. PERKINS,
THOS. EVANS,	A. T. HOLLAND,
F. CINQ-MARS,	JOHN WILLIAMS,
LEWIS MCCOY,	L. DUVERNAY.

Liste des prix même que ceux de New-York.

Impérial No 5.	\$300
" No 4.	275
" No 2.	260
" No 1.	250
Super Royal.	240
Modium.	230
Foolscap.	130

Presses à copier, Machine à imprimer, et tous les Outils d'Imprimeurs et de Relieurs, faits au plus court avis.

Les Editeurs de papiers achetant des Presses, sont priés d'insérer l'avertissement ci-dessus une fois par semaine pendant trois mois et de charger le montant à

J. N. WALKER.

Montréal, 15 novembre 1842.

M. R. TRUDEAU,

APOTHECAIRE,

VIENT de recevoir un petit assortiment d'ARGENTERIES POUR ÉGLISES, telles que CALICES, CIBOIRES, BURETTES, FONTAINES-A-BAPTÊME, ENCENSOIRS, GARNITURE D'AUTEL, &c. &c. pour lesquels il sollicite l'attention de MESSIEURS DU CLERGÉ. Il a aussi en main un grand assortiment d'ÉTOFFES, GALONS & FRANGES d'OR, d'ARGENT ET DE SOIE. Aussi TROIS LAMPES d'ÉGLISE.

Montréal, 10 novembre 1842.—3m.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

On s'abonne au bureau du journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LEPROHON, libraires de cette ville.

Prix des annonces:—Six lignes et au-dessous, 1re. insertion, 2s. 6d.
Chaque insertion subséquente, 7½d.
Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion, 8s. 4d.
Chaque insertion subséquente, 10d.
Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne, 4d.
Chaque insertion subséquente, 1d.

PROPRIÉTÉ DE J. C. PRINCE, PIRE DE L'ÉVÊCHÉ.
IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET,